



Karaté Club de la Robertsau

Les documents à transmettre pour l'inscription pour la saison 2024-2025 sont les suivants :

- **Le formulaire d'inscription complété et signé**
- **Le formulaire demande de licence FFKDA complété et signé (disponible à la salle)**
- **Le règlement**

En complément du tarif familial appliqué au sein du club, deux dispositifs complémentaires permettent de limiter les coûts d'inscription pour les enfants :

- Bourse à la licence sportive – Ville de Strasbourg : le club est en cours d'inscription dans le dispositif **club sport citoyen** de la **Ville de Strasbourg** permettant aux enfants (entre 6 et 18 ans / sous condition de ressource) résidant à Strasbourg de bénéficier d'une bourse d'aide à la licence sportive (<https://strasbourg.eu/bourse-licence-sportive>).
- Dispositif national Pass'Sport, aide à la pratique sportive de 50€ par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive (sous condition). À partir du 30 mai 2024, un email a été envoyé par le ministère des Sports aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription au sein du club. Le code peut être récupéré sur le portail dédié <https://www.pass.sports.gouv.fr/>

NB : le certificat médical n'est pas obligatoire – cf circulaire FFKDA du 12 septembre 2022

Pour toute question, précision : karateclubrobertsau@gmail.com